

## ÉCLAIRAGE(S)

# CIRCULER ET STATIONNER PENDANT LE FESTIVAL

Comme chaque été, en juillet, Avignon entre en Festival... cette année, en raison des Jeux Olympiques, ce sera dès le 29 juin et jusqu'au 21 juillet ! Modifications d'accès, de stationnement et de circulation : retrouvez les informations pratiques essentielles.

## Zones piétonnisées interdites à la circulation de 12h à 2h

- Avenue du Maréchal De Lattre de Tassigny
- Place des Corps Saints
- Rue Jean-Henri Fabre
- Rue des Lices (entre rues Pétramale et Saint-Michel)
- Rue de la République
- Rue Saint-Agricol
- Place du Palais des Papes
- Rue Joseph Vernet (entre rues F. de Baroncelli et Saint-Agricol)
- Rue Folco de Baroncelli
- Rue Favart

Accès réservé uniquement aux Secours, Police et Urgences et exceptions faites pour les riverains des rues mentionnées. En dehors des voies précitées, les riverains enregistrés au CIRAPS (Centre d'Information et de Régulation des Aires Piétonnes et du Stationnement) seront autorisés à circuler sur les secteurs protégés du centre-ville.

Les places PMR sont neutralisées dans les zones interdites à la circulation.



## Accès au centre-ville modifié

**4 portes dédiées aux entrées :** République, Saint-Dominique, Saint-Michel, Thiers

**6 portes dédiées aux sorties :** Magnanen, Limbert, Saint-Joseph, l'Oulle, Saint-Charles, Saint-Lazare, Saint-Dominique

**3 portes dédiées aux entrées et sorties :** Maréchal Brune (uniquement pour les résidents), du Rocher, Saint-Dominique

**3 portes fermées** (réservées aux secours, police et urgences) : la Ligne, Rhône, Saint-Roch

## Bornes bloquées de 12 h à 2 h

Les bornes seront bloquées en position haute de 12h à 2h, accessibles par le biais de l'interphonie reliée au CIRAPS de 2h à 5h du matin, de 11h à 12h. De 5h à 11h, ouverture via le bouton de livraison.

*Exceptions :* la borne rue Molière sera ouverte pour le Petit Train, la Baladine, et les riverains de la rue du Mons. La borne rue Petite Calade sera ouverte de 12h à 2h pour les membres de la Préfecture, du Conseil Départemental. La borne rue Théodore Aubanel sera ouverte pour le Petit Train. Les bornes des rues de la Bourse et Agricol Perdiguer resteront en position basse toute la journée, avec mise en impasse du côté de la place des Corps Saints.

## Filtrage d'entrée

Les filtrages d'entrée dans le centre-ville sont opérés par des totems à lecture de plaque, ainsi que par des agents de sécurité aux barrières.

## + de 4 400 places de parking

**4 110 places en parking relais** avec navettes régulières pour le centre-ville : parkings de l'île Piot, Italiens, l'Amandier, Carrefour-Courtine, René Char, Saint-Chamand, Avignon Nord (horaires : orizo.fr)

**350 places de parking « Festival » :** parkings de la Foire, Trillade/Place du Marché, Mairie Annexe sud-Rocade, l'Epi

**4 parkings mis à disposition des deux-roues** sur le pourtour interne des Remparts

+ d'infos : [avignon.fr](http://avignon.fr)